

## **Situation en Allemagne**

L'Allemagne est sur le point de vivre un des plus grands mouvements sociaux de son histoire : pour lutter contre le chômage, améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs, l'unique syndicat IG revendique la semaine à 28 heures et refuse catégoriquement les 6 % de hausse des salaires proposés par les patrons dans l'industrie !

Ainsi, il appelle à une grande grève dans des usines de renom comme Porsche, Volkswagen, BMW, Audi etc...

En France, la CGT revendique 32 h et 200 euros de plus immédiatement pour les actifs et les inactifs dans les IEG !

De nombreux agents aimeraient connaître les revendications des autres Syndicats en la matière, étonnamment silencieux sur le sujet...

## **Ordonnances**

La CGT continue à le claironner : le contenu des ordonnances Macron n'augurent rien de bon pour les travailleurs que nous sommes...

Notre fédération mettra sous contrôle du personnel les négos sur la mise en place des CSE. Et informer le personnel de la posture de l'ensemble des autres Organisations Syndicales au fil de l'eau...

## **IEG**

Dans les IEG, le Service Public de l'Energie vient encore de reculer : comme prévu par EDF, la boutique Cannebière vient de fermer en décembre dernier...

Dans les entreprises, l'ambiance est explosive avec un encadrement qui, semble-t-il dispose de consignes pour pousser à la faute...

Le management se durcit et la répression faire rage : les CSP et les sanctions de discipline pleuvent...

L'année 2018 a bien commencé avec un mouvement de grève décidé par les Gaziers durant la réunion du CHSCT GRDF mercredi 17 janvier...

Cette réunion du CHSCT était très attendue par le personnel, était redoutée par la direction, a été repoussée 2 fois...

A l'ordre du jour, la situation d'un camarade de 37 ans qui s'est vu amputé d'une jambe suite à accident de trajet à moto en décembre 2015... Après une semaine particulièrement chargée faute d'effectif suffisant... Que la direction de GRDF considère pour l'heure, comme un simple accident routier privé !

Notre Syndicat a effectué un très gros travail de préparation en amont qui a permis notamment de gagner la présence de l'Inspectrice du Travail.

Celle-ci a révélé plusieurs manquements à la réglementation et doit envoyer un rappel à l'ordre à la direction, notamment sur le non-respect du repos des 11 heures...

### **Droit Syndical**

Pour 2018, notre Syndicat dispose plus que de 2318 heures de crédit L4, récemment passées à 2700 heures en récupérant les heures des ex UCF...

Ainsi et même en réduisant la voilure, il nous manque au moins 1500 heures, soit un ETP (Equivalent Temps Plein)...

Afin de respecter les orientations de la CGT qui consiste à prioriser les structures de proximité comme les Sections Syndicales, notre Commission Exécutive réunie le 15 janvier a pris la décision suivante : tous les élus détachés à plein temps vont réintégrer de 20 à 50 %.

### **Salaire National de Base (SNB) + CSG : Hold-up des employeurs des IEG !**

0 % pour 2017, 0,2% pour 2018 : c'est indécent !

Les négociations du dernier trimestre 2017 se sont déroulées dans un climat tendu, sous contrôle des agents en grève. Les négociations salariales pour 2018 ont été percutées par l'augmentation de la CSG imposée par le gouvernement qui s'applique à chacun de nous depuis le 1er Janvier 2018.

Notre FNME CGT revendique :

- pour 2018 un minimum de 2,8% d'augmentation (1,7% de CSG et 1,1% d'inflation)
- une augmentation immédiate de 200 euros de la grille des salaires avec un salaire d'embauche à l'échelon 1 (échelon 4 aujourd'hui qui fait perdre 9% de salaire sur une carrière) pour les actifs et pour les inactifs.

Pour toute augmentation, les employeurs proposent 0,2 % du SNB, soit au total pour 2018 :

1,6 % (CSG) + 0,2 % (SNB) = 1,8 %... soit 1 % de perte du pouvoir d'achat pour nous tous !

Lors de la réunion de la Commission Paritaire de Branche du jeudi 8 février prochain, notre mobilisation sera de nouveau incontournable.

La FNME CGT invite toutes les autres fédérations syndicales de se joindre à cette action pour obtenir une compensation pérenne de la hausse de la CSG par un accord de branche à durée indéterminée.

**Ensemble faisons bouger les lignes pour obliger les employeurs à revoir leur copie.**

**Moyens Bénévoles (SLVies, convoyages, commissions) : empêchons ce recul historique !**

**10700 heures au lieu de 21000 pour le fonctionnement de nos activités sociales pour la CMCAS Marseille, c'est indécent !**

**Les mobilisations importantes de ces derniers mois ont permis de modifier les propositions initiales de nos employeurs. Le principe du PAR et du POUR est maintenu : la gestion reste de la seule responsabilité des représentants du personnel et tous les agents actifs et inactifs des entreprises de la Branche des IEG continueront à bénéficier des Activités Sociales.**

**Mais la proposition des employeurs revient à accepter 6 ETP au lieu de 13 actuellement !**

**Les conséquences seraient immédiates pour tous les bénéficiaires de nos Activités Sociales.**

**En l'état, les permanences et le nombre de nos points de correspondance de SLVies actuels ne pourraient plus être maintenus...**

**Unissons-nous pour défendre le devenir de nos Activités Sociales et maintenir l'existant. Rendez-vous dans l'action le 8 février !**

**Instauration du jour de carence : fausse bonne idée mais... vrai coup bas irresponsable !**

**Pour notre FNME-CGT, l'instauration de ce jour de carence constitue une nouvelle attaque contre notre Statut !**

**Cette nouvelle attaque contre notre Statut est motivée par des mensonges...**

**Le gouvernement fonde notamment sa décision sur la volonté de corriger une supposée inégalité public/privé. Or, pour une très grande majorité de salariés du privé, les jours de carence sont actuellement couverts par divers dispositifs à la charge des employeurs.**

**De plus, cela revient à considérer chaque malade comme suspect de fraude et donc, à le sanctionner d'office. Les médecins sont au passage considérés comme des pourvoyeurs d'arrêts de complaisance.**

**Ce recul social n'est-il pas, en fait, une invitation à autoriser les abus en favorisant les arrêts de plusieurs jours au lieu d'un seul ?**

**Ou n'est- ce pas encore, une incitation à venir travailler malade avec le risque de contagion que cela représente pour les autres collègues ? Le gouvernement s'attaque aux conséquences et non aux causes...**

**En lieu et place de cette mesure stigmatisante et inefficace, les employeurs doivent traiter les causes réelles d'une grande partie des arrêts maladie dans les IEG, à savoir la dégradation des conditions de travail, les fermetures de sites et la souffrance générée par les politiques d'austérité comme pour les mesures salariales...**

**Les femmes sont les premières concernées par ces courtes absences... Elles seraient donc les plus sanctionnées financièrement. Les députés ont même refusé l'amendement visant à exempter les femmes enceintes de ce jour de carence !**

**Pour la CGT, l'égalité dans ce domaine devrait en fait passer par la suppression de jours de carence pour tous les salariés du pays ! L'article 22 du Statut garantit le maintien de salaire en cas de maladie ou accident du travail.**

**La FNME-CGT exige donc le respect du Statut et refuse que les agents soient stigmatisés et pénalisés par cette loi.**

**Encore une bonne raison d'être dans l'action le 8 février !**

**Il nous est impossible de terminer cette déclaration sans saluer la nomination de M. COUCOULIS comme nouvel Expert Prévention.**

**Responsable du groupe technique puis adjoint au Chef d'Agence UCF Calanques, de l'aveu même des dizaines de collègues, il a été un encadrant autoritaire « aux ordres » n'hésitant pas à exercer des pressions individuelles sur les agents pas encore titulaires ou sur les jeunes salariés en apprentissage...**

**Il n'a pas hésité à humilier, défier ou provoquer des agents en réunion ou en aparté dans son bureau...**

**Ou encore « à conseiller pour la carrière des agents » à ne pas s'adresser au Syndicat CGT au sous-sol, voire même à la SLVie, alors qu'il a été étrangement arrangeant quand des agents se rendaient dans les locaux d'autres Organisations Syndicales...**

**D'ailleurs durant le conflit pour nos salaires début 2017, des inscriptions au sol à l'entrée de l'agence sont venues attester ce que M. COUCOULIS inspire au personnel...**

**Nous espérons que la direction lui a transmis de nouvelles consignes afin de corriger ses pratiques déviantes pour mieux coller avec le profil de sa nouvelle fonction.**